

Football/Coupe de la Caf/Préliminaires retour entre Silver Strikers FC (Malawi) et CMS (Gabon), aujourd'hui

Les Cémésiens croient en la qualification



La formation de l'AO CMS peut-elle laisser définitivement en rade...



... le club de Silver Strickers de Malawi ?

Guy-Romuald MABICKA
Lilongwe/Malawi

VICTORIEUX à l'aller (1-0), à Libreville, le 28 novembre dernier, le Centre Mbérie sportif (CMS) se trouve à Lilongwe. Il y affronte Silver Strikers FC du Malawi, aujourd'hui, en match retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf). L'ambition du vice-champion du Gabon est, ont indiqué ses dirigeants, de faire un résultat positif, afin de se qualifier pour le tour suivant.

Consciente que la partie ne sera pas facile, l'équipe

s'est préparée pour déjouer l'adversaire, sans se focaliser sur le succès du match aller, « mais en considérant ce deuxième round comme une finale où il ne faudra pas se louper », dit un encadreur.

Face à des adversaires qui leur ont posé des soucis à Libreville, les Cémésiens devraient miser sur une très bonne organisation dans tous les domaines du jeu. Particulièrement en milieu de terrain où ils ont été moins présents à l'aller, par rapport aux Bankers qui étaient toujours les premiers à la récupération. Quoiqu'il en soit, Dieudonné Nkoume Kemba et ses équipiers doivent absolument faire preuve de solidarité et de

complémentarité pour compenser leur faible condition physique. Éviter de jouer trop bas, mais défendre en bloc à tout prix. Être positivement agressifs et fermer tous les espaces, y compris les côtés. L'explosivité à chaque récupération du ballon sera indispensable pour prendre à défaut la base arrière de Silver Strickers FC.

Dans ce sens, Michel Stéphane Manime Youri devra rehausser son niveau de jeu, car disposant des qualités techniques nécessaires pour placer constamment ses attaquants sur orbite. A ces derniers de garder toujours à l'esprit qu'une rencontre de football se

gagne en marquant plus de buts que l'adversaire. Il va donc falloir être adroits devant le portier du club malawite. Car, à l'aller, les joueurs du coach Brice Ondo ont vendangé de nettes opportunités qui leur auraient permis de l'emporter plus largement. Au demeurant, peu importe le schéma de jeu qui sera mis en place contre un challenger qu'il connaît désormais, CMS devra être discipliné et appliqué. S'organiser de façon à obliger l'adversaire à courir beaucoup plus après le ballon et se projeter rapidement

à l'avant en exploitant les brèches qu'il laissera. Le représentant gabonais possède des joueurs capables de relever le défi. Avec une arrière-garde dont les éléments se connaissent assez bien. Qu'il s'agisse du portier Dalian Ghislain Toung Allogho, des centraux Ben Mamadou Junior Soumahoro (ou Lariva Yannick Moussounda Ivounda) et Dieudonné Nkoume Kemba. Ou des latéraux Mohamed Djamel Abiola Fassassi et Romuald Régis Okili.

Au milieu, Youmou Ngadi Obiang et Vianney N'Na Ango devront se montrer

efficaces à la récupération. Michel Stéphane Manime Youri (ou Kouassi Franck Houphouët) et Grège Oyoubi (ou Kevin Michel Elo Aunouvié) sont attendus au niveau de la création du jeu et de la transmission précise du ballon en direction de Gabriel Fils Meye me Ndong et Yohann Nani Nono.

Un groupe déterminé à se qualifier au Silver Stadium de la capitale malawite, à continuer d'écrire l'une des plus belles pages de l'histoire du club et à redonner de la joie au football gabonais.

Match amical de préparation/Oyem AC-USB : 1-0, dimanche dernier

Une victoire au forceps des Oyémois

PME
Oyem/Gabon

EN attendant le début du Championnat national de première division, Oyem athlétique club (Oyem AC) et l'Union sportive de Bitam (USB) ont livré, le dimanche 2 décembre dernier, au stade municipal d'Akoakam, un match amical de préparation, qui s'est soldé par la victoire des Oyémois, sur le score écriqué de 1 but à 0. Une réalisation qui porte la signature de Fabrice Ngomo (73e).

C'est la seconde victoire de suite des poulains du coach Albert Rismo Obiang Mintogho, après leur succès en déplacement en Guinée équatoriale, il y a deux semaines, sur Akonangu FC d'Ebebiyin.

Face aux Unionistes de Bitam, la formation d'Oyem AC a usé de son expérience, pour faire la différence. Au vécu des Alain Mbatchi, Charly Moussono, Chico Sassou,

Ali Ben, Fondock Lembé et Cédric Nkoh, s'est heurtée la fougue des jeunes issus du centre de formation de l'USB. La première partie de la rencontre n'aura été qu'une période d'observation pour les deux équipes. Une mi-temps marquée, surtout, par un regain d'engagement physique de part et d'autre. Mais surtout par de nombreux actes d'antijeu. L'intensité baisse d'un cran à la reprise. Oyem AC, sur ses installations, tente de prendre le dessus sur son adversaire grâce à son avant-centre Fabrice Ngomo (48e) et à Fondock Lembé (51e), alors que ce dernier vient de faire son entrée à la place de Guy-Serge Mvé Ollomo. Des actions nettes de but qui seront inexplicablement vendangées par chaque équipe. Voyant que ses protégés ont du mal à franchir le dernier rideau défensif oyémois, Thierry Ebobola va procéder à quelques réajustements, en lançant

dans la bataille les jeunes André Ella Assoumou, Edzo Menié, Ghislain Assoumou Ondo et Ashu Tabi.

Mais, par manque d'expérience, ces joueurs vont parfois confondre vitesse et précipitation au moment de conclure leurs actions de buts. Tout comme les Oyémois qui, en dépit de quelques occasions évidentes de but, feront preuve de maladresse devant la cage des visiteurs.

Les équipes :

• **Oyem AC** : Mbatchi, Mvé Ollomo (Lembé), Ndong, Ngomo, Ali Ben (cap), Endama, Kassa (Nkoh), Bongo Mbourou, Kajeu, Sassou, Moussono.
Coach : Albert Rismo Obiang Mintogho.

• **USB** : Edang, Chikaya (Essono), Berkley (Aba'a Eto'o), Nguema (Ella Assoumou), Abessolo, Mvé Minto'o (cap), Mba, Enougou, Meye (Assoumou Ondo), Melong (Ashu Tabi), Obiang Meye.
Coach : Thierry Ebobola.



DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE


La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) constate que certains employeurs procèdent au paiement des allocations familiales à leurs agents sans son autorisation, violant ainsi les dispositions des articles 50 du Code de Sécurité Sociale et 77 de son décret d'application.

Aussi, en l'absence de cette autorisation expressément écrite de la CNSS, tout employeur est-il tenu de s'abstenir de servir une quelconque prestation à ses travailleurs, au risque de s'exposer à des conséquences juridiques.


Par ailleurs, la CNSS invite les employeurs débiteurs à procéder à la régularisation de leurs créances auprès de sa Direction de l'Immatriculation et du Recouvrement (DIR) sise au 5^e étage de l'immeuble abritant son Siège Social, ou de se rapprocher de ses Directions Régionales les plus proches.

Notre ambition, « Mieux Vous Servir ».

Fait à Libreville, le 26 NOV. 2018



Le Directeur Général
DR Nicole ASSELE



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 131 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 71 44 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.gn • facebook : cassenationaledesecuritesociale-gabon-officiel